Les Syndicats de la Santé

Syndicat National des Enseignants Chercheurs Hospitalo-Universitaire

(Maitres Assistants, Professeurs Agrégés et Professeurs en Médecine, Pharmacie et Chirurgie Dentaire)

Syndicat Algérien des Paramédicaux

Syndicat National des Médecins Libéraux

« SNECHU – SAP – SNML »

Proposition de solution de sortie de crise

Depuis son soulèvement historique le 22 février 2019, le peuple Algérien n'a pas arrêté d'appeler au changement radical pour un Etat de droit démocratique par le départ des responsables qui ont mené le pays à cette impasse politique.

Encore une fois, le peuple algérien vient de prouver lors de cette seizième manifestation le rejet du dialogue proposé par M. BENSALAH, ainsi que son maintien au poste de Chef de l'Etat. L'alternative au changement passe obligatoirement par une période de transition car, aujourd'hui, nous devons bâtir une Algérie sur des bases saines, qui permettra de solidifier et démarrer un projet de société et qui amènera l'épanouissement et le développement d'un Etat de droit. Malheureusement ce civisme dont fait preuve notre valeureux peuple est affronté à un mutisme du système en place qui risque de mener le pays vers l'inconnu.

Le régime persiste encore à refuser de céder à la transition qui est salutaire pour la mise en place d'un véritable Etat de droit, cela tant de fois décrié par notre valeureux peuple, exprimé lors des différentes manifestations, qui est l'expression d'un véritable référendum et seule option, aujourd'hui, qui pourra nous faire sortir de cette crise. En déniant cette réalité, le système perdure dans son autisme en s'enfermant dans sa tour d'ivoire et voue ainsi le pays à des conséquences désastreuses.

Le dialogue ne pourra voir le jour qu'avec des personnalités dignes de confiance n'ayant pas un passé trouble, pouvant porter les doléances de tout un peuple pour une élection présidentielle libre.

Les syndicats de la santé **« SNECHU – SAP – SNML »** considèrent que la poursuite de ce mouvement pacifique est une exigence historique et appellent les responsables à tous les niveaux à plus de sagesse et à écouter la voix du peuple pour sortir de cette crise politique qui commence déjà à avoir des conséquences économiques ne servant guère l'intérêt de la patrie.

La solution pour les syndicats de la santé **« SNECHU – SAP – SNML »** se résume dans l'application des articles 7, 8 et 12 de la constitution :

Art. 7. — Le peuple est la source de tout pouvoir.
La souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple.

Art. 8. — Le pouvoir constituant appartient au peuple. Le peuple exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne.
Le peuple l'exerce aussi par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus.

Le Président de la République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple.

Art. 12. — L'Etat puise sa légitimité et sa raison d'être dans la volonté du peuple.
Sa devise est « Par le Peuple et pour le Peuple ».
Il est au service exclusif du peuple.

Conscients de la gravité et de la sensibilité de la situation politique du pays et l'impasse politique à laquelle nous a menée le système, les syndicats de la santé « SNECHU – SAP – SNML » ont émis des propositions de sortie de crise :

1. Démission dans les plus brefs délais de M. BENSALAH de son poste de Président provisoire en application des articles 7, 8 et 12 de la constitution ;
2. Dissolution du Conseil Constitutionnel ;
3. Dissolution du Parlement avec ses deux chambres toujours en application des mêmes articles ;
4. Démission du Gouvernement actuel ;
5. Le Président de l'Etat démissionnaire cédera la présidence le jour de sa démission au Présidium de Transition constitué de personnalités consensuelles n'ayant jamais fait partie de l'ancien système et approuvées par le « HARAK » ;
6. Ce Présidium aura comme missions :
   - La gestion de l'Etat durant une période de six mois au maximum (pas de transition longue) ;

- L'installation d'un Gouvernement provisoire de technocrates pour la gestion des affaires courantes de l'Etat « Ministères de la Défense, de l'Education et l'Enseignement Supérieur, de la Justice, de l'Intérieur, du Commerce, des Affaires Etrangères, des Finances et de la Santé » ;
- La création d'une commission indépendante jouissant de toutes les prérogatives pour préparer des élections présidentielles propres et transparentes ;
- Cette commission aura la tâche de réviser la loi électorale et la réactualisation de la liste électorale.

7. Le mandat du Présidium de transition prendra fin dès l'élection du Président de la République ;
8. Organisation des élections présidentielles avec comme garde-fou un niveau d'instruction élevé et proposition d'un véritable projet de société ;
9. Informatisation des élections en s'aidant de la biométrie pour plus de transparence.

Les syndicats de la santé **« SNECHU – SAP – SNML »** réitèrent leur soutien indéfectible au soulèvement de notre valeureux peuple et appellent au maintien du caractère pacifique des marches tout en restant vigilant face aux tentatives de contournement de la volonté du peuple jusqu'à satisfaction de ses revendications.

L'institution militaire est plus que jamais appelée à assurer son rôle de protection de l'unité du peuple, la sécurité nationale et l'intégrité territoriale.
Pour ces raisons ; Les syndicats de la santé **« SNECHU – SAP – SNML »** considèrent que plus que jamais l'institution militaire devrait être le garant du respect de ce processus de transition.

Les syndicats de la santé **« SNECHU – SAP – SNML »** ont pour objectif principal de proposer des solutions afin de réaliser pacifiquement les aspirations politiques, économiques et sociales du peuple algérien en ayant toujours à cœur la préservation de l'unité nationale et de la souveraineté du peuple.

Pr. R. BELHADJ
Président du SNECHU

Syndicat National des Enseignants Chercheurs Hospitalo-Universitaires ★ Bureau National Président

الأمين العام
غاشي الوناس

S.A.P
Syndicat Algérien des Paramédicaux